

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUIN 2007**

**Délibération
n° 2007.06.218**

**Direction du
développement
économique :
attribution d'une
subvention à
l'association du
Musée du Papier de
l'Angoumois (Moulin
de FLEURAC) -
Année 2007**

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE SEPT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Lionel MERONI à Jean DUMERGUE, Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean-Pierre GRAND à Alain PIAUD, Gérard MARQUET à François ELIE, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

| | |
|--|--|
| DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TOURISME | Rapporteur : Monsieur BEAUCHAUD |
| DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DU MUSEE DU PAPIER DE L'ANGOUMOIS (MOULIN DE FLEURAC) - ANNEE 2007 | |

Par délibération n°89 du 23 mars 2007, vous avez approuvé les subventions et participations relevant de la direction du développement économique pour l'année 2007. Une demande de subvention supplémentaire a été retenue par la commission développement économique :

- l'association "du Musée du Papier de L'Angoumois", gestionnaire du moulin de Fleurac, qui s'est fixée pour objectif de remettre à l'honneur les traditions papetières propres au territoire de l'Angoumois. Pour cela, elle développe plusieurs types d'activités : visite du moulin et présentation de l'histoire de l'industrie papetière du territoire, visite du musée du papier, création de produits destinés à la vente (gravures, textes...), démonstration de la fabrication d'une feuille de papier... Ces activités sont essentielles pour préserver le patrimoine et le savoir-faire local et permettent de développer un grand nombre d'actions touristiques à valeur culturelles et patrimoniales.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 11 juin 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 19 juin 2007,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER la subvention suivante :

| Nom de l'association bénéficiaire | Montant accordé | Objectifs / projets soutenus | Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération |
|---|-----------------|---|--|
| Association du « Musée du Papier de L'Angoumois » | 9 000 € | remettre à l'honneur les traditions papetières propres au territoire de l'Angoumois | |

D'AUTORISER le Président à signer la convention de partenariat pour 2007.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 6574 – sous-fonction 95.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| | |
|---|---|
| Certifié exécutoire : | |
| Reçu à la Préfecture de la Charente le : 04 juillet 2007 | Affiché le : 05 juillet 2007 |